

32 Rue de l'Eglise 85210 Ste HERMINE Tél. 02 51 28 81 77

Circulaire de rentrée

Année scolaire 2025-2026

CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

Rentrée des élèves	Lundi 1er septembre 2025	
Vacances de la Toussaint	Du vendredi 17 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025	
Vacances de Noël	Du vendredi 19 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026	
Vacances d'hiver	Du vendredi 13 février 2026 au lundi 2 mars 2026	
Vacances de printemps	Du vendredi 10 avril 2026 au lundi 27 avril 2026	
Vacances d'été	Vendredi 3 juillet 2026	

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
- Semaine de l'Ascension : les élèves auront classe le lundi 11 mai et le mardi 12 mai 2026.

EQUIPE EDUCATIVE

Classe TPS-PS	Enseignante : Florence Geffard		
Classe MS-GS	Enseignante : Céline Raud-Moquard		
Classe GS-CP	Enseignante: Cassandra Pinet (Chataigner) – Vanessa Creusaton (le jeudi)		
Classe CE1-CE2	Enseignante : Delphine Boisumeau / Stéphane Ferand (le vendredi) -		
	Ambre Da Costa Marques (Stagiaire)		
Classe CE2-CM1	Enseignante : Caroline Poiraud		
Classe CM1-CM2	Enseignants : Fabrice Fort (chef d'établissement) – Enola Caillaud (le		
	vendredi et le jeudi, 1 semaine/3)		
Regroupement d'adaptation	Enseignante : Anne-Claire Tripoteau		
AESH	Aurore Sprumont-Joguet –De Robien Véronique		
Agents de Service en classe	Iléana Lecomte - Caty Lorit – Catherine Maloigne –		
et/ou de restauration	Amel Maillot et Laura Milon (Contrat d'apprentissage)		
	Evan Renaudeau – Marjorie Cugnet – Malaurie Polonio – Andri Dina		

HORAIRES

Jours de classe : lundi, mardi, jeudi, vendredi		
Arrivée à l'école	8h40 - 8h50	
Classe	8h50 – 12h05	
Interclasse	12h05 – 13h35	
Classe	13h35 – 16h35	
Départ de l'école	16h35 – 16h45	

ACCÈS À L'ÉCOLE – SORTIE DE L'ÉCOLE

L'accès à l'école se fait le matin et le soir par les grands portails : de la PS à la GS par le portail « Maternelle », rue Lafayette et du CP au CM2 par le portail, rue de l'Eglise.

L'accès pendant la journée de classe se fera par le portillon, rue de l'église. Il faudra appeler à l'aide du visiophone.

HORAIRES DE CLASSE

Afin de bien débuter la journée de classe et par respect pour les enseignants et les camarades, l'obligation de ponctualité est de rigueur, le matin et l'après-midi.

Rappel: 8h50 - 12h05 / 13h35 - 16h35

L'école est ouverte le matin à **8h40** et l'après-midi à **13h25** (pour les élèves ne déjeunant pas à la cantine). Par mesure de sécurité, ne laissez pas vos enfants attendre seuls sur le trottoir ; si cette consigne n'est pas respectée, l'école ne pourra être tenue pour responsable. Merci de votre compréhension.

Les parents qui autorisent leur(s) enfant(s) à sortir seul(s) de l'école ne restent pas derrière le portail à l'attendre. Par mesure de sécurité, les concentrations de personnes sont à proscrire aux abords de l'école.

ASSIDUITÉ

L'instruction est obligatoire à partir de 3 ans. Tout enfant scolarisé doit alors fréquenter régulièrement l'école de manière assidue. Un élève inscrit en maternelle se doit de suivre les mêmes règles, par respect pour le travail des enseignants et pour pouvoir se donner des repères précis.

ABSENCES

La famille doit en informer l'école le jour-même par mail sur l'adresse <u>direction@stehermine-stemarie.fr</u> et sur l'adresse de la classe ou en laissant un message sur le répondeur. Cela est consigné dans un registre consulté par l'Inspecteur de l'Education Nationale lors de ses visites. Les absences répétées et non justifiées seront signalées à l'Inspecteur de l'Education Nationale. Les vacances familiales doivent être prises en dehors du temps scolaire ; si cela devait se produire, l'information serait adressée à l'Inspecteur de l'Education Nationale par le biais d'un courrier rédigé par le soin des familles ; une copie sera transmise à l'école.

SANTÉ

Un enfant malade (fiévreux) n'a pas sa place à l'école. L'équipe éducative n'est pas autorisée à donner des médicaments quels qu'ils soient à vos enfants. Si votre enfant suit un traitement médical, vous devez vous organiser pour qu'il prenne son traitement hors du temps scolaire, ou le garder à la maison. Seuls les enfants pris en charge dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé, suite à des troubles de la santé, pourront suivre leur traitement. Cette démarche doit être engagée par la famille auprès du médecin scolaire.

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Des réunions de classe auront lieu au cours des prochaines semaines. Ces réunions seront pour vous l'occasion de recevoir des informations et d'échanger sur le fonctionnement de la classe.

Pendant l'année scolaire, il vous sera également possible de demander des rendez-vous individuels. Les enseignants se tiendront à votre disposition en fonction de leurs disponibilités.

La majorité des communications se fera par voie électronique. Toutes les communications d'ordre général se feront par le biais de l'adresse <u>direction@stehermine-stemarie.fr</u> et les informations spécifiques de classe se feront à l'aide des adresses des enseignants :

Classe de TPS-MS	Florence Geffard	f.geffard@stehermine-stemarie.fr
Classe de MS-GS	Céline Raud-Moquard	c.raudmoquard@stehermine-stemarie.fr
Classe de GS-CP	Cassandra Pinet (Chataigner) Vanessa Creusaton	c.chataigner@stehermine-stemarie.fr
Classe de CE1-CE2	Delphine Boisumeau Stéphane Ferand Ambre Da Costa Marques	d.boisumeau@stehermine-stemarie.fr s.ferand@stehermine-stemarie.fr a.dacostamarques@stehermine-stemarie.fr
Classe CE2-CM1	Caroline Poiraud	c.poiraud@stehermine-stemarie.fr
Classe de CM1-CM2	Fabrice Fort Enola Caillaud	f.fort@stehermine-stemarie.fr e.caillaud@stehermine-stemarie.fr

Réunions de classe

Les réunions de début d'année auront lieu :

- Pour la classe de PS-MS : le mardi 09/09 à 18h30

- Pour la classe de MS-GS : le lundi 29/09 à 18h30

- Pour la classe de GS-CP: le mardi 23/09 à 18h30

- Pour la classe de CE1-CE2 : le jeudi 25/09 à 18h30

- Pour la classe de CE2-CM1: le vendredi 26/09 à 18h30

- Pour la classe de CM1-CM2: le jeudi 18/09 à 18h30

Ces réunions seront l'occasion de vous présenter l'ensemble des contenus abordés en classe au cours de l'année ainsi que les différents projets qui seront réalisés. La présence de chaque famille est vivement conseillée. Ces rencontres seront des temps d'échanges pendant lesquels vous pourrez poser toutes vos questions.

Décharge de direction

Le directeur de l'école sera en décharge de direction le vendredi et un jeudi, une semaine sur 3. Enola Caillaud assurera la classe de CM2 ce jour-là.

Si vous souhaitez contacter le directeur, veuillez privilégier la journée du vendredi. Merci.

Contact : - par téléphone : 02 51 28 81 77

- par mail :<u>direction@stehermine-stemarie.fr</u>